



Compte-rendu du Conseil municipal du 24 septembre 2021

Présents : BORDERIE Daniel - BOUYER Joël - CHAUMETTE Moïsette - DUTEAU Vanessa - LAMBERT Rachel - MOULINIER Jean - OLLIVIER Gaëlle - OLLIVIER Gérard - TRICOIRE Allain.

Absents avec procuration: BORDERIE Patricia (Procuration Daniel BORDERIE) – DELARASSE Patrice (Procuration Gérard OLLIVIER) - CLEMENT Jean-Philippe (Procuration Allain TRICOIRE) – BOUCARD Emilie (Procuration Gaëlle OLLIVIER) - GILLAIZEAU Fabrice (Procuration Jean MOULINIER).

Absente : CHATEAU Géraldine

Secrétaire de séance : DUTEAU Vanessa.

Voirie

- Le fauchage complet (banquette et talus) est en cours.
- Répartition des travaux entre CCPR et commune. Il est proposé au conseil de renouveler les dispositions actuelles à savoir, fauchage des routes à la commune, le reste à la communauté de commune

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

- Travaux complémentaires à la charge de la commune : nous avons prévus de réaliser du point à temps (6,4T) en octobre. Des opérations d'égagement devront être planifiées en fonction de l'importance des travaux à faire.
- Départementale 709 : le fonctionnement des feux tricolores est largement perturbé par la non détection des véhicules poids lourds venant de Saint Séverin. La société Darlavoix est intervenue pour constater que les boucles magnétiques ont été détruites au moment du rabotage de la chaussée par la Colas. Le coût de remise en état est estimé à 1000€ pris en charge par l'entreprise.
- Départementale 106 : des travaux sont en cours entre Allemans et Bertric Burée. Ils sont réalisés par la société Eurovia.
- Vitesse dans le bourg sur les routes de Lusignac et de la Chaloupy : des bandes granuleuses ont été réalisées par l'entreprise Sinecis travaux publics. Une signalisation adaptée va être posée et des arrêtés vont être pris d'ici le 15 octobre.
- Vitesse dans le bourg route de Ribérac : Sinecis doit réaliser le plateau.
- Achat du terrain situé au carrefour de la Route des Orchidées et de la Route de la Chapelle au Puy de Beaumont . Ce terrain appartient à une personne sous tutelle. Nous avons fait une proposition à 1000€. Cette proposition a été refusée dans un 1^{er} temps puis acceptée à la suite d'un second courrier par la mairie. Il revient au conseil de prendre une délibération pour confirmer l'acceptation de l'achat de la parcelle ZS81 (6744m²) pour 1000€

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

- Achat de la parcelle Dubur à la Croix Sainte Valérie : l'acte signé le 22/09/2021

- Achat de la parcelle Dubur au Boulon : l'acte signé le 22/09/2021
- Achat de la parcelle Trijoulet : il s'agit essentiellement d'un chemin vendu à la commune pour l'euro symbolique. Nous sommes en attente de documents cadastraux pour signer l'acte
- Pose de panneaux de circulation dans la commune : il s'agit d'une affaire ancienne décidée par la commission voirie de la dernière mandature. La livraison des panneaux de signalisation a eu lieu le 16/09/2021, ils seront installés courant octobre.
- Pose d'un panneau matérialisant la ligne de démarcation : le panneau est à la mairie ; il conviendra de définir son emplacement au Boulon.
- Déjections de chiens autour de la salle des fêtes : ces déjections perturbent fortement l'utilisation des zones enherbées lorsque la salle est utilisée. Le conseil, après en avoir débattu , et demande au maire de prendre un arrêté sur le sujet
- La livraison des panneaux de signalisation a eu lieu le 16/09/2021
- Commission communale voirie : la prochaine commission voirie aura lieu en novembre
- Extention réseau éclairage public au niveau de la Route de Lusignac, il convient de solliciter le SDE pour une étude technique de faisabilité

Avis du conseil

Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0

Téléphonie

La pose de la fibre est en cours sur la commune depuis 2 mois. De nombreux poteaux ont été posés ce qui compliquera d'autant le travail de fauche du cantonnier.

Télévision

La commune a été sollicitée pour l'implantation d'une antenne dans la zone du Puy de Beaumont. Le maire fait remarquer qu'il y a déjà une antenne et qu'il n'y a aucune raison pour qu'une seconde soit implantée. Le conseil, invité à se prononcer , rejette à l'unanimité ce projet.

Emplacement des lieux de collectes des ordures ménagères

A la suite de la rencontre avec le SMD3 il ressort dans une première analyse qu'il y aurait un point de collecte des déchets ménagers aux endroit suivants :

- au Boulon (terrain appartenant au Conseil Départemental)
- à la Coutencie en bordure de la VC5 (voie communale)
- au Porboutout les Brandes (soit à coté du local Orange, soit à l'angle des Routes du Gros Chêne et de la Forge)
- à Pontet sur un terrain appartenant à M Régis Coubran

- route de Lusignac au croisement avec la route des Cimes
- route des Cimes au croisement avec la route du Haut Périgord
- dans le bourg à la salle des fêtes (mais pas à l'emplacement actuel). Les containers seraient semi-enterrés compte-tenu de la proximité avec l'église
- la commune a demandé un second emplacement rue du stade

Pour l'instant il s'agit de propositions faites par le SMD3 en fonction des contraintes importantes liées aux moyens utilisés (emplacement suffisant par le camion , pas de fils électriques, ou téléphoniques – NB : les fils téléphoniques peuvent être enterrés si besoin).

Les contacts avec les propriétaires seront faits par le SMD3.

Projets voirie 2022 (à préciser en commission voirie)

- Il conviendrait d'acquérir en 2022 une lame adaptable sur le tracteur pour l'entretien des routes.
- Il faudrait également faire établir un devis pour goudronnage d'une allée supplémentaire au cimetière.

École/ accueil périscolaire/cantine

- la rentrée s'est déroulé normalement dans le respect des consignes sanitaires
- nous avons 52 élèves : 11 CE1, 15 CE2, 11 CM1, 15 CM2
- la classe de CE1/CE2 est dirigée par Claire, la directrice de l'école. Elle va être en congés maternité et est remplacée par Alexandre GOURLIN.
- la classe de CM1/CM2 est dirigée par Magalie qui prend la fonction de directrice pendant l'absence de Claire
- Sophie et Cyril assurent comme l'an passé l'accueil périscolaire et la gestion de la salle de restauration (comme les autres années, il y a 2 services)
- Maryse reste notre cantinière

Cas de Covid dans la classe des CE1/CE2 : un cas a obligé à la fermeture de la classe pendant 1 semaine. Il n'y a pas eu d'autre enfant touché par la pandémie

- la machine à laver le linge de la cantine a été changée. Coût 279€
- le réfrigérateur de l'accueil a été remplacé par celui placé à la mairie. Ce dernier a été remplacé par un réfrigérateur avec une partie congélation Coût 229€

Transport scolaire

- Les communes adhérentes au RPI de la Sauvanie par le biais du Syndicat des Transports ont accepté de financer les gilets jaunes nécessaires à la prise en charge des enfants dans le bus scolaire.

Visite CCPR

- Le 07 septembre a eu lieu la visite annuelle de rentrée avec les élus et la responsable des affaires scolaire de la CCPR, et la commune.

Bâtiments

- ***Studio au dessus de la salle du conseil*** : ce studio est inoccupé depuis fin juin. Conformément à la délibération prise sur le sujet, il est loué à Mlle Louise MANGIN à compter du 15 septembre 2021.
- ***Logement occupé par Mme Andrieux*** : plusieurs possibilités ont été envisagées pour engager une rénovation du 1er étage au dessus de la mairie. L'une d'elles consistait à créer un seul appartement à partir de ce logement et du studio inoccupé depuis plus de 10 ans. Après concertation, la locataire actuelle ne sais pas ce qu'elle fera plus tard. Des travaux sont indispensables. Certains sont normalement à la charge du locataire. Il est proposé au conseil de constituer un dossier de rénovation de ce logement. Il conviendra de trouver des solutions pour éviter une augmentation du loyer. La récupération de locaux qui ne font pas partie du bail de location est l'une des pistes. (*Le principe de créer un seul appartement au 1^{er} étage est en conséquence abandonné*)

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

- ***Studio au 1^{er} étage au dessus du secrétariat*** : il a été loué dans le passé. Aujourd'hui, des travaux de remise en état sont nécessaires. Le plus important est de régler le problème d'arrivée de l'eau et l'évacuation des eaux usées. Il est proposé au conseil de lancer cette opération avant d'envisager une location.

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

- ***Grange appartenant à M Joël Laprade*** : à la suite de la visite des locaux de « l' Arsenic Café », et du rapport réalisé par l'adjoint chargé des bâtiments, le conseil a décidé de ne pas faire l'acquisition de ce bâtiment. Cependant un intérêt pour la grange avait été évoqué pour une utilisation par les élèves de l'école. Le propriétaire a été consulté verbalement : il ne veut pas vendre à la commune. En conséquence il conviendra d'étudier d'autres possibilités.
- ***Appartement au dessus de la cantine*** : il devait être loué à partir de septembre. Il est proposé au conseil de revenir à la première idée : transformer cet appartement en salle dédiée à l'école).

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

- ***Locaux de l'école*** : des rideaux ont été posés par la CCPR ;

- **Changement du type de chauffage à l'école** : le Conseil Départemental nous a sollicité pour savoir si nous avons un projet autre que ceux qu'il subventionne déjà (Efficacité thermique du bâtiment mairie avec changement de chaudière et remplacement du beffroi de l'église). Lors d'un conseil précédent nous avons envisagé d'installer des pompes à chaleur réversibles dans les classes, sur le même principe de ce qui a été fait à la salle des fêtes. La société Gendron a été sollicitée pour faire une première estimation. Le devis (estimation) s'élève à 10 586,70€.

Sur cette base, il est proposé au conseil d'autoriser le maire a déposé ce dossier et à rechercher une subvention au titre de la DSIL

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

- **Locaux de l'accueil périscolaire** : la CCPR a fait des travaux pour prendre en compte les évolutions de la loi relative à l'accessibilité « handicapés ». La commune a posé des rideaux.
- **Beffroi de l'église** : la fabrication a pris du retard et l'installation aura lieu en octobre au lieu de septembre tel que prévu initialement.
- **Travaux dans le bâtiment mairie** :
 - Salle des associations : Daniel a pratiquement terminé la salle principale. C'est un très gros travail de grande qualité qu'il a accompli . Le conseil le remercie vivement. Les toilettes et un point d'eau vont faire l'objet de travaux. Les 2 fenêtres de la salle ont été changées par l'entreprise Laprade (fenêtres à double vitrage en bois pour être en conformité avec les exigences des Architectes des Bâtiments de France)
 - Changement de chaudière pour le bâtiment mairie : il faut réaliser le silo à granulés. L'opération est en cours. La chaudière doit arriver tout début octobre et sera installée par l'entreprise Gendron
 - Changement de la porte arrière du secrétariat de la mairie : réalisée par l'entreprise Depix, elle sera changée mi-octobre.
 - **Projets dans le cadre de travaux de rénovation du Manoir du Lau** : l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Allemansois n'a pas repris son fonctionnement, une assemblée générale est prévue le 1^{er} octobre 2021.
 - *Aménagement du Parc du Manoir* : les travaux devraient commencés prochainement
 - *Valorisation de la partie rénovée du manoir* : une partie peut être ouverte au public. Il est proposé au conseil d'agrémenter les pièces (meubles, dépôt d'oeuvres d'art d'artistes locaux).

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

- **CRTE (Contrat de Relance et Transition Ecologique)** : nous avons fait plusieurs propositions
 - Travaux rénovation énergétique du bâtiment école
 - Travaux rénovation Manoir du Lau
 - Travaux de rénovation d'un local à usage commercial
 - Transformation d'une partie du "bâtiment" cantine" innocupé pour réaliser un espace dédié aux écoles
 - Rénovation énergétique toiture bâtiment bibliothèque

Personnel

- Tableau des effectifs : effectif au 1^{er} octobre 2021

FILIERE	EMPLOI	TEMPS DE TRAVAIL
Administrative	Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} Classe	24h00mn/35
Technique	Adjoint Technique	35h00mn/35
Technique	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	26h34mn/35

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

- Contrat PEC : Nous pouvons bénéficier d'un contrat PEC financé à hauteur de 80 % pour une durée maximum de 30h/semaine pendant 6 mois renouvelable. Ce dispositif est proposé jusqu'à fin novembre 2021.
Il est proposé au conseil de bénéficier de ce dispositif.

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

Finances

- Exonération licence IV : La gérante nous a informé qu'elle ne reprendrait pas son activité avant la fin de l'année, il est donc proposé de poursuivre l'exonération de la redevance de la Licence IV jusqu'au 31/12/2021.

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

- Article comptable 6232 "fêtes et cérémonies" : La trésorerie nous demande de détailler un maximum les dépenses qui peuvent être effectuées sur cet article comptable à savoir : repas des anciens, gerbes cérémonie, gerbe décès, cadeaux des aînés, médaille d'honneur communale...etc

Avis du conseil : Pour : 14 abstention : 0 contre : 0

- Virement de crédits :

Article 2313 (Constructions)	- 6 000.00€
Article 2188 (Divers équipements)	+ 3 000.00€
Article 21311 (Hotel de ville)	+ 3 000.00€

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

- Taxe aménagement : Il pourrait être envisagé l'instauration d'un taux relatif à la taxe d'aménagement applicable sur les permis de construire et les déclarations de travaux. Le conseil est invité à se prononcer sur ce sujet .

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

- Consultation établissements bancaire : prêt de 200 000€ Rue du Puy de Beaumont): nous solliciterons la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations), le Crédit Agricole, La Banque Postale, La Caisse d'Épargne dans la cadre de la réalisation des 2 pavillons.

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

Communication

- *Journal* : le 1^{er} journal de la mandature a été diffusé. Pour les suivants, en s'appuyant sur les remarques faites par la population, il convient de le repenser au travers de la commission communication .
- *Diffusion dans les boîtes aux lettres* : la diffusion du journal n'a pas été optimale. En séance, des secteurs, chacun avec un responsable de diffusion, ont été définis.
- *Site internet* : il est mis à jour régulièrement, de nouvelles photos devraient être insérées pour "rafraîchir" le site. Une mise à jour a eu lieu cette semaine pour la mise en conformité au regard de la CNIL et la protection des données. (pour information 1 000 visiteurs/semaine - 4 600 visiteurs/mois – 50 000 visiteurs/an)

Divers

- *RPQS SMDE* : présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service du Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE).

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

- *Projet PREVER* (Périgord Ribéracois Engagés Vers un Emploi Réinventé) : ce projet vise à lutter contre l'exclusion due à la privation durable d'emploi dans le cadre de la démarche "Territoires zéro chômeurs de longue durée)

Participation à hauteur de 0,50€ par habitant soit 260€.

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

- *PLUI* : Vous avez été destinataires du plan définitif, il sera présenté au vote du Conseil communautaire début octobre pour approbation, puis ensuite chaque commune devra délibéré à son tour.
- *Terrain de foot* : Il convient de réfléchir au devenir du terrain de foot, de nombreuses demandes pour le stationnement de camping-car reviennent en mairie, quelques aménagements seraient toutefois nécessaires. Il est proposé au conseil d'autoriser le maire à consulter l'ATD

Avis du conseil Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

- *Épicerie ambulante* : Une nouvelle épicerie ambulante "Ludo Primeur" est installée sur la place de la mairie le mardi après midi.
- *Schéma cyclable sur le territoire de la CCPR* : La commune d'Allemans a établi son schéma cyclable. Il est présenté en séance.
- *Rencontres seniors* : elles reprendront le 12 octobre, les mardi après midi, avec pass sanitaire obligatoire. Il en est de même pour la bibliothèque.

- *Associations communales* : prévoir le planning des manifestations 2022.
- *Cours espagnol* : ils ont lieu dans la bibliothèque les lundi matin, les horaires ne sont pas totalement définis, ils sont dispensés par Madame Mariana ELOLA-LUTTON.